



Actualité 8 juin 2021

Attribution du Prix de thèse 2021 du Conseil constitutionnel

Le vingt-cinquième jury d'attribution du prix de thèse du Conseil constitutionnel s'est réuni le 3 juin 2021.

Présidé par M. Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, le jury a décerné le prix de thèse du Conseil constitutionnel 2021 à Thibaut LARROUTUROU pour sa thèse intitulée « Question prioritaire de constitutionnalité et contrôle de conventionnalité ». (soutenue le 4 décembre 2020 devant l'Université de Saint-Étienne, sous la direction du Professeur Baptiste BONNET)

Cet ouvrage sera en conséquence publié à l'automne 2021 dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ-Lextenso. Le lauréat bénéficiera aussi d'un séjour au Centre Culturel de Rencontre du Château de Goutelas (Marcoux - Loire), au sein de la « bibliothèque de l'humanisme juridique », afin de participer à l'élaboration et à l'enrichissement de ce projet.

Le jury était composé de :

Président :

- Laurent FABIUS, président du Conseil constitutionnel

Trois professeurs d'université :

- Madame Aurélie Gaillet ;
- Madame Agnès Roblot-Troizier ;
- Monsieur Guillaume Tusseau.

Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Madame Claire Bazy-Malaury ;
- Monsieur Jacques Mézard.

Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Monsieur Jean Maïa.

Le directeur de cabinet du Président du Conseil constitutionnel (sans voix délibérative) :

- Monsieur Laurent Neyret.

Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Monsieur Stéphane Cottin.

À LIRE AUSSI

PAGE

Liste des thèses primées

ACTUALITÉ 19 janvier 2021

Appel à candidature pour le Prix de thèse 2021

